



**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
17 MARS 2018
SAINT AIGNAN SUR CHER**



RÉPARTITION DES VOIX PAR CLUB

Associations représentées :

CHER :

- 18001 AL La Chapelle Saint-Ursin (M. HORELBECK Philippe, Président) **11**
18003 Athlétisme Club de Bourges (M.DESCHAMP Frédéric, Secrétaire Général) **199**
18005 S/L CA Vierzon (M.POITRENAUX Jean-Marie, Mandataire) **155**
18007 EM Saint-Germain-du-Puy (M.GRIFFONNET Alain, Mandataire) **14**
18016 S/L CA Foëcy (M.NOIR Christian, Mandataire) **46**
18024 AC Aubigny (M.REULIER Nicolas, Mandataire) **56**
18029 ASA du Berry (Mme BARBOSA Ghislaine, Mandataire) **46**
18031 S/L AC Vignoux/Barangeon (M.GRIFFONNET Alain, Président) **53**
18032 Union Sportive d'Avord (M.REULIER Nicolas, Président) **156**
18033 Saint Amand Montrond Boischaux Athlétic Club (M.POITRENAUX Jean-Marie, Mandataire) **119**
18035 US Berry (Mme BARBOSA Ghislaine, Secrétaire Générale) **392**
18036 Sancerre Running (M.GEORGET Philippe, Mandataire) **115**
18039 VIERZON-VIGNOUX-FOECY Athlé (M.NOIR Christian, Secrétaire Général) **10**

Nombre de licenciés représentés : 1372/1372

EURE-ET-LOIR :

- 28001 Amicale d'Epernon (M.COLETTE Thierry, Mandataire) **99**
28004 AS Nogent-le-Rotrou (M.LIMOU Fabrice, Président) **158**
28008 ESP Dreux (Mme MALLET Stéphanie, Mandataire) **111**
28009 ES Jouy Saint-Prest Athlétisme (Mme GOUSSARD M-France, Mandataire) **170**
28011 OC Châteaudun Bonneval A. (M.CHEVRON Vincent, Président) **140**
28012 S/L VS Chartres Athlétisme (M.DEBRAY Gilles, Président) **374**
28013 AS Lèves (M.COLETTE Thierry, Mandataire) **50**
28017 AC Cloyes (M.GEFFROY Denis, Mandataire) **108**
28024 S/L Bonneval Athlétisme (M.GEFFROY Denis, Président) **128**
28025 Luisant AC (M.LAURENT Didier, Président) **67**
28030 ES Maintenon Pierres A (M.DEROCQ Guillaume, Président) **309**
28031 S/L Lucé Mainvilliers PTT Athlé (Mme BERNARD Jocelyne, Présidente) **341**
28035 US Belhomert (M.CHEVRON Vincent, Mandataire) **12**
28037 ATHLE Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers* (Mme BERNARD Jocelyne, Mandataire) **11**
28038 S/L Beauce olympique Sport (M.DEBRAY Gilles, Mandataire) **49**
28039 Oxygène 28 (Mme GOUSSARD Marie-France, Mandataire) **52**

Nombre de licenciés représentés : 2179/2309

INDRE :

- 36003 LB Châteauroux (M.BALLEREAU Didier, Président) **403**
- 36009 Indre Athlétic Club (Mme BABILLOT Chantal, Secrétaire Générale) **5**
- 36010 S/L US Argenton (M.BABILLOT Jean-Claude, Président) **44**
- 36011 S/L Le Blanc Athlétisme (M.RENAUX Bernard, Mandataire) **63**
- 36012 S/L USC Buzançais (M.RENAUX Bernard, Mandataire) **18**
- 36014 EA Issoudun (M. FIEVE Jean-Pierre, Président) **133**
- 36023 US La Châtre (M.BABILLOT Jean-Claude, Mandataire) **43**
- 36024 Coureurs de Fond Déolois (M.BOTTIN Eric, Président) **33**
- 36455 ASPTT Châteauroux 36 Section Sports Nature (M.PERRIN Bertrand, Président) **17**

Nombre de licenciés représentés : 759/759

INDRE-ET-LOIRE :

- 37011 S/L USE Avoine-Beaumont (M.RAIMBAULT Maurice, Mandataire) **66**
- 37015 S/L US Saint-Pierre des Corps (M.JEANNEAU Dominique, Président) **164**
- 37016 Avenir d'Amboise (M.VILLEDIEU Bernard, Président) **170**
- 37017 CA Chinon (M.VILLEDIEU Bernard, Mandataire) **51**
- 37021 RS de Saint Cyr/Loire (M.RAIMBAULT Maurice, Mandataire) **470**
- 37023 Athlétic Trois Tours (M.JAHAN Alain, Mandataire) **542**
- 37024 AS Fondettes (M.CHIRAC Pierre, Mandataire) **189**
- 37027 S/L AS Montlouis (M.PERRINEAU Pascal, Mandataire) **98**
- 37033 Sainte Maure AC (M.LHERITIER Michel, Président) **113**
- 37036 US Renaudine Athlé Cross (Mme CHEVREL-BREARD Virginie, Secrétaire Générale) **123**
- 37037 ASPTT Tours (M.BLANCHARD Alain, Mandataire) **113**
- 37038 A Coureurs de Loches (M.DENIAU Patrick, Président) **136**
- 37039 Saint Pierre-Montlouis Athlé (M.SCHELLENBERG François, Mandataire) **5**
- 37042 Joué les Tours Athlétisme (M.SCHELLENBERG François, Président) **143**
- 37043 Joué Running 37 (Mme ORTUNO Sylvie, Secrétaire Générale) **170**
- 37045 Jogg'in Tours (M.BLANCHARD Alain, Président) **136**
- 37046 S/L Free Run (M.BARREAU François, Président) **113**
- 37047 Nouzilly Athlétisme (M.DENNEVAULT Alain, Mandataire) **127**

Nombre de licenciés représentés : 2929/2929

LOIR-ET-CHER :

- 41002 S/L As Marolles (M.TAVERNE David, Président) **148**
- 41003 AJ Blois et Onzain (M. DUPUY Jean-Jacques, Secrétaire Général) **412**
- 41006 AC Romorantin (M.LEGUILLON Francis, Mandataire) **258**
- 41012 Vineuil Sports (M.AZARIAN Stéphane, Président) **424**
- 41013 Entente Vendôme-Marolles (M.MARECHAL Jean-Pierre, Mandataire) **5**
- 41016 CAM Vallée du Cher Controis (M.FOURNET Dominique, Président) **212**
- 41022 Eveil de Contres (M.ROUBALLAY Baptiste, Président) **21**
- 41024 S/L US Vendômoise Athlétisme (M.PILERI Fabio, Président) **251**
- 41025 Association Salbris SA (M.DESGLAND Philippe, Président) **5**
- 41026 AMO de Mer (M.BUTTÉ Alain, Mandataire) **180**
- 41027 Marathon du Perche Vendômois (M.FOURNET Dominique, Mandataire) **46**
- 41028 ASJ La Chaussée St Victor (Mme MONNEREAU Claudine, Mandataire) **6**
- 41031 Running 41 (M.DUBOURG Laurent, Mandataire) **61**
- 41032 Courir à Saint Gervais (Mme LANGE Josette, Secrétaire Générale) **37**
- 41034 Génération Trail Blois (M.AZARIAN Stéphane, Mandataire) **27**

Nombre de licenciés représentés : 2093/2093

LOIRET :

- 45003 AS Fleury les Aubrais Saran Athlétisme (M.GOUEFFON François, Secrétaire Général) **480**
- 45008 EC Orléans Cercle Jules Ferry Athlétisme (Mme DUVAL Marylène, Présidente) **438**
- 45009 J3 Sports Amilly (Mme BRIQUET Pascale, Secrétaire Générale) **260**
- 45010 Omnisports Pithiviers (Mme MALPART Josiane, Mandataire) **210**
- 45011 USM Montargis (M. ROUX Lionel, Président) **152**
- 45016 USM Olivet (MME MALPART Josiane, Présidente) **241**
- 45022 LMA Meung/Loire (M. ROUX Lionel, Mandataire) **106**
- 45032 Entente Sportive Gâtinaise (M.GOUEFFON François, Mandataire) **13**
- 45033 Club Sportif Municipal Sullylois (Mme DUVAL Marylène, Mandataire) **60**
- 45038 S/L CJF Fleury-les-Aubrais (M.FLEUREAU Jean-Pierre, Président) **420**
- 45043 E Beaugency (Mme FLEURQUIN Sandrine, Secrétaire Générale) **82**
- 45044 S/L SEPA Bellegarde (Mme BRIQUET Pascale, Mandataire) **179**
- 45045 Gien Athlé Marathon (M. GAUVIN Gérard, Président) **238**
- 45046 Mauves Attitudes Running & Trail (M.BARAT David, Président) **45**
- 45049 EC Ingré (Mme BELARBI SCHRÖDER Isabelle, Mandataire) **30**
- 45050 Infosport Loiret (Mme LANGE Josette, Mandataire) **54**
- 45051 Axeréal Athlétisme (M.GAUVIN Gérard, Mandataire) **18**
- 45052 Nevoy Running (M.POUGET Franck, Président) **20**
- 45053 Association Neuville Athlétisme (Mme BELARBI SCHRÖDER Isabelle, Secrétaire Générale) **121**

Nombre de licenciés représentés : 3167/3353

Associations non représentées :

- 28029 Dreux AC Athlétisme **116**
- 28034 Chartres MMA Sport Athlétisme **14**
- 45005 ASPTT Orléans **86**
- 45041 AS Chaingy Sport Nature **85**
- 45042 Sport et Amitié Montcorbon **15**

TOTAL DES VOIX : 12 815

La Commission des Statuts et Règlements rapporte que sur 95 clubs, 88 sont présents ou représentés (7 clubs ne sont pas représentés). 12324 licenciés sur 12815 sont représentés. Le quorum est largement atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Les clubs de Nogent le Rotrou et ASPTT Châteauroux sont arrivés après la déclaration du quorum, finalement 12499 licenciés sur 12815 sont représentés au moment des votes.

DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 9H20

■ **Ouverture de l'Assemblée Générale par M. David TAVERNE**

Le Président du Comité du Loir-et-Cher, M. David TAVERNE ouvre l'a séance en exprimant sa satisfaction d'accueillir l'Assemblée Générale de la Ligue dans son Comité. Il remercie le club du CAM et son Président Dominique FOURNET pour l'excellente idée du choix de BEAUVAL pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Il présente ensuite son Comité : 14 clubs, 2093 licenciés (effectif stable depuis 3 ans). Le Comité Directeur comprend 12 hommes et 7 femmes de tous âges. C'est un alliage entre des techniciens expérimentés et des dirigeants dévoués. Le pôle administratif est composé de 5 personnes.

Le CTD Farès MEGHARBI fait l'unanimité à chaque intervention. Il apporte énormément au Comité, une grande partie des bons résultats du Loir-et-Cher lui sont dus.

Actuellement, le Comité a une belle génération d'athlètes qui rapportent des titres de Champions de France (2 titres aux derniers Championnats de France de Cross : Mathilde SÉNÉCHAL de l'AJBO et Baptiste GUILLON de l'AC Romorantin), de nombreux podiums et des sélections en Équipe de France.

Le Comité mise sur la formation des jeunes grâce à la qualité des cadres techniques.

Le projet de salle dans la Région ne peut plus attendre, il existe plusieurs projets dont un dans le Loir-et-Cher qui présentent de nombreux atouts dont celui d'être situé au cœur de la Région.

Les matches Intercomités dont celui dédié au cross sont en perte de vitesse, tous les Comités ne jouent pas le jeu, pourtant chaque jeune qui y participe en garde un bon souvenir. La Ligue doit développer cette compétition.

Pour le cross la Ligue se classe 1^{ère} aux Championnats de France et pourtant on note une baisse de participants sur les cross organisés sur le territoire.

Il termine en nous souhaitant une bonne Assemblée Générale.

■ **Intervention de M. Alain BUTTÉ, Président de la Ligue**

Le Président Alain BUTTÉ remercie Dominique FOURNET de nous avoir réunis à BEAUVAL, lieu où a été relancé le Comité du Loir-et-Cher.

Il se réjouit de l'arrivée des deux CTS qui sont maintenant officiellement présents puisqu'ils ont presque terminé leur stage.

Christophe LETELLIER, spécialiste Sprint-Haies, qui vient de la Région Parisienne, est chargé des structures permanentes sur la Ligue et de la « génération 2024 ».

Olivier FOUR, également spécialiste Sprint-Haies, qui vient de la Région Auvergne Rhône-Alpes, est chargé de la formation et de la « génération 2028 ».

Yannick GOLLIOT a repris les missions de Jérémy CHAPALAIN sur le Loiret et l'Eure-et-Loir, il a le même rôle que Jeanne URIEN et Goal-Maël TANGUY qui eux interviennent sur l'Indre-et-Loire pour l'une et le Cher et l'Indre pour l'autre. Il salue le travail de tous : dirigeants, officiels et entraîneurs.

La Ligue compte 12838 licenciés à ce jour. Chacun apporte sa pierre à l'édifice. Quel que soit notre rôle, tous ensemble nous formons la belle famille de l'Athlétisme.

Nous avons enregistré de bons résultats à Plouay : les titres de Baptiste GUYON, Mathilde SÉNÉCHAL, Alice MITARD, Sophie DUARTE ; la place de Vice-Championne de l'équipe de l'A3Tours ; la 3^{ème} place de Théo LAGOUE. La Ligue est à la 1^{ère} place à la table des médailles. Chez les Minimes nous avons été moins brillants, nous nous classons 11^{ème} chez les garçons comme chez les filles.

Nous entretenons de bonnes relations avec l'intégralité des instances : la DRJSCS pour laquelle il excuse l'absence pour des raisons familiales de sa directrice Mme Sylvie HIRTZIG ; la Région pour laquelle il remercie M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Conseiller Régional pour sa présence ; le CROS dont il fait partie et salue son représentant M. Pierre-Henri LAVEDAT ; la FFA représentée par Mme Christine MANNEVY.

Il remercie également ceux qui travaillent avec lui à la Ligue : Dominique PLÉE sans lequel il n'y aurait pas de gestion, Liliane BILLON toujours présente, François GOUEFFON qui gère parfaitement les finances avec l'aide de Sylvie LORDET.

Une grosse partie des finances de la Ligue est assurée par les licences et les subventions du CNDS qui vont subir une baisse importante. L'aide de la Région est maintenue notamment avec le dispositif Cap'Asso pour pérenniser les emplois.

Il est donc nécessaire d'aller chercher des finances ailleurs.

Il salue Mme PORTE Chargée de mission au Crédit Mutuel, établissement avec lequel une convention va être signée à hauteur de 4000€ pour cette 1^{ère} année.

Il faut réfléchir à un nouveau mode économique pour la recherche des partenaires.

La salle :

Il y a plusieurs projets. Les élus se sont emparés du projet.

Le projet qui remplace le Parc des Expositions d'Orléans, la COMET, n'inclut pas une salle d'athlétisme.

Les collectivités vont donner des finances pour que les clubs aillent faire de l'athlétisme ailleurs, Val de Reuil, Nantes, Aubière, Rennes etc...

- Il y a un projet à Vineuil, pour lequel la municipalité fournirait le foncier, soutenu par l'agglomération blésoise. Ce projet serait de 12 à 15 millions d'euros.
- Pour Orléans, la ville n'a pas forcément les finances pour la construction, mais elle s'engagerait à financer l'entretien (environ 200 000€ à l'année). Ce serait à l'horizon 2025. Si nous voulons que le projet se fasse plus tôt, il nous faut trouver les finances. Il faudrait faire appel à un partenariat privé, grandes entreprises ou banques.
- Il y a également un projet à Bourges, au CREPS en liaison avec l'ouverture d'une 1^{ère} année de STAPS.

Cette salle c'est le projet de notre 2^{ème} olympiade, nous souhaitons qu'il soit finalisé avant la fin de celle-ci. La Région serait une bonne base arrière pour Paris 2024. Seulement actuellement nous n'avons pas de stade adapté à l'athlétisme international.

Le 26 mars la DTN vient présenter à la Région le PPF. La Fédération sera représentée par son Vice-Président Daniel ARCUSET et les membres de la DTN. En avant-première toute la délégation sera reçue par la Mairie d'Orléans où le projet pourra être évoqué.

A terme, il faudra que tout le monde soit derrière le même projet, il ne faudra pas plusieurs projets qui s'opposent.

Alain BUTTÉ présente les grandes lignes de la modification des Statuts à savoir un scrutin de liste avec des représentants de tous les départements, le nombre d'élus au Comité Directeur étant réduit.

Il remercie Bruno KONCZYLO pour son travail, en tant qu'élus auprès des structures permanentes. Dans l'intérêt des athlètes, il faut qu'on arrive à avoir une structure médicale au sein de la Ligue.

Il conclut ainsi : «Dans notre Ligue, l’Athlétisme est beau, il vit bien, il faut continuer à le faire vivre ».

■ Approbation du Procès-Verbal de l’Assemblée Générale du 18 mars 2017 à La Riche (37)

Le Procès-Verbal de l’Assemblée Générale du 18 mars 2017 est approuvé à l’unanimité

■ Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur

Le souhait est d’avoir une cohérence sur l’ensemble du territoire, à part notre Ligue, il ne reste plus que l’Ile de France à avoir un scrutin uninominal.

On propose un scrutin de liste à **25** personnes, dans l’idéal 4 par département plus 1 médecin obligatoire.

Modification des Statuts

Olympiade 2016-2020 : Les membres du Comité Directeur ont été élus **au Scrutin Uninominal Majoritaire à un tour**.

Olympiade 2020-2024 : Les membres du Comité Directeur seront élus **au Scrutin de Liste Proportionnel à un tour**.

Article 23 : Comité Directeur

23.3 Le nombre des membres de ce Comité Directeur est de **25**. Les membres sortants sont rééligibles.

Article 26 : Candidature au Comité Directeur

26.1 Chaque liste **obligatoirement complète** devra comporter :

- **Au moins 1 médecin** situé dans la **1^{ère} moitié** de la liste
- **Au moins 7 candidats** de **chaque sexe** dans les **15 premiers**.

Article 27 : Élection du Comité Directeur

27.1 Les électeurs votent pour la liste de leur choix **sans rature ni surcharge**, sans rayer de noms et sans pouvoir opérer de panachage entre les listes ni en modifier l’ordre de présentation.

Si la liste ayant obtenu la majorité des suffrages obtient un pourcentage des suffrages :

- **Inférieur ou égal à 60%**, il lui est attribué, quel que soit le score obtenu, 60% des sièges.
- **Supérieur à 60%**, il lui est attribué un nombre de sièges en proportion exacte du nombre de suffrages obtenus.

Après attribution des sièges à la liste arrivée en tête, la répartition des sièges restants entre l’ensemble des autres listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages est effectuée **à la proportionnelle**.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l’ordre de présentation sur chaque liste.

Article 28 : Vacance de poste (à l’exception du Président)

28.1 Le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste s’étant vu attribué le siège devenu vacant est appelé à remplacer le membre du Comité Directeur dont le siège est devenu vacant pour quelque cause que ce soit.

Article 29 : Élection du Président

29.1 La personne placée en première position sur la liste arrivée en tête lors du scrutin de l’élection du Comité Directeur **est de ce fait élue Président de la Ligue** pour une durée identique à celle du Comité Directeur.

Modifications du Règlement Intérieur

Pour être en adéquation avec les statuts, le Règlement Intérieur est modifié comme suit :

Titre II : Assemblée Générale

- Le paragraphe B- Préparation est supprimé
- Le paragraphe C- Ordre du jour est supprimé

Article 6

6.1 Les membres du Comité Directeur sont élus **au scrutin de liste proportionnel** à un tour dans les conditions définies par les Statuts de la ligue pour une durée de 4ans.

Article 7

7.1 L'élection du Président se déroule dans les conditions prévues à l'article 29.1 des Statuts.

Nouvelle numérotation des Titres et Articles suite aux suppressions.

- E devient C
- Article 10 devient article 8
- Etc...

Vote pour la Modification des Statuts et du Règlement Intérieur : 12 499 votants, 11 879 pour, 420 abstentions, 200 nuls. La majorité aux 2/3 étant de 8333, la Modification des Statuts et du Règlement Intérieur est approuvée à la majorité.

■ Rapport Financier

- ❖ Approbation des comptes de l'exercice (Bilan et Compte de Résultats)

Le trésorier François GOUEFFON présente **le compte de résultat**. Celui-ci est établi pour l'année civile 2017 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. L'arrêté des comptes de l'exercice 2017 permet de constater un excédent de **31 398 €**.

Les **produits** s'élèvent à **1 065 695€**, en hausse de 5,3% par rapport à 2016, la hausse des produits étant essentiellement due à l'augmentation du nombre et du montant des licences.

Les subventions ont baissé, notamment le CNDS (- 10 000€). Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 6,3% (augmentation du nombre et du tarif des licences et plus grande participation aux stages). Les produits financiers ont augmenté de 200% (remboursement des placements en bons de caisse arrivés à échéance). Les subventions exceptionnelles ont baissé de 25%(moins d'organisations nationales). Il y a une grosse progression des transferts de charges (achats et vente de matériel pour les clubs).

Nos principales ressources sont les licences (cotisations et mutations). Sur le montant des licences, 53% sont reversés à la FFA, 7% aux Comités et 39% reste à la Ligue.

Les **charges** s'élèvent à **1034 298 €**, en hausse de 2,9% par rapport à 2016, la hausse des charges est majoritairement représentée par l'augmentation de la part des licences.

Les achats ont augmenté de 9% (achat de matériel). Les services extérieurs ont baissé de 21% (moins de location de bus). Les autres services extérieurs ont baissé de 5% (frais de déplacement). Les charges de personnel ont baissé de 1,1%(moins de personnel vacataire). Les autres charges exceptionnelles représentent essentiellement la part des licences reversée à la FFA et aux Comités.

François GOUEFFON présente ensuite **le bilan**.

A l'**actif** figurent :

- L'actif immobilisé pour 46 752€
- Un stock en cours évalué à 600€
- Les créances pour 21 157€
- La trésorerie pour 662 815€
- Les charges constatées d'avance pour 786€

Au **passif** figurent :

- Les fonds associatifs pour 396 542€
- Les dettes diverses pour 74 911€
- Les produits constatés d'avance pour 260 656€

Le bilan est équilibré à hauteur de **732 109€**

Les fonds associatifs correspondent principalement au cumul des résultats excédentaires. Ces fonds sont nécessaires pour faire face à l'imprévu, baisse des subventions entre autre. Ils représentent 215 jours de fonctionnement de la Ligue.

François GOUEFFON fait ensuite une **présentation analytique** de la comptabilité :

- Licences/Cotisations/mutations : + 288 991€
- Administration/Instances de la Ligue : - 112 618€
- Évènements Ligue : - 20 540€
- Compétitions : - 58 635€
- Développement et animations des Territoires : - 20 154€
- Équipe Technique Régionale : - 47 104€
- Structures Permanentes d'Entraînement : - 7 534€
- Formation : + 8 991€
- Excédent bénéficiaire : + 31 398€

❖ Rapport du Commissaire aux comptes

M Bruno ROUILLÉ, représentant d'ORCOM, commissaire aux comptes donne son avis sur la qualité de l'information communiquée. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il affirme qu'il est indépendant de la Ligue.

Il certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères (établis de bonne foi) et donnent une image fidèle de la situation et des opérations réalisées sur l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Il a une parfaite confiance dans l'organisation et dans l'ensemble de la gouvernance de l'association.

La ligue est bien gérée avec un niveau d'indépendance suffisant par rapport aux subventions.

Au regard de l'ensemble des travaux, il certifie les comptes sans réserve et sans contestations.

Vote pour l'approbation des comptes : 12 499 suffrages exprimés, 12 187 pour, 87 abstentions, 225 nuls. Les comptes sont approuvés à la majorité.

❖ Affectation du Résultat de l'exercice

Le Comité Directeur du 12 mars 2018 propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de **31 398 €**, aux fonds propres de l'association.

L'affectation du résultat aux fonds propres de l'association est approuvée à l'unanimité.

❖ Présentation et vote du budget rectificatif 2018 et budget 2019

➤ Orientations budgétaires

Il faut s'attendre à une diminution du CNDS, de plus, quatre de nos emplois sont des emplois aidés, ils ne seront pas tous renouvelés.

Afin de soutenir et consolider l'activité de développement de la Ligue, le Comité Directeur du 12 mars propose que la quote-part régionale de la licence **2019** (saison 2018/2019) soit répartie comme suit :

- Une cotisation club avec une part fixe à **100€** à laquelle s'ajouterait une part variable de **1€ par licenciés** au **31 août 2019**.
- Une part variable à 28€ pour les licences Athlé-compétition et Athlé-découverte
- Une part variable à 18€ pour la licence Athlé-encadrement
- Une part variable à 4€ pour les licences Athlé-Santé, Athlé-Running et Athlé-Entreprise.

Une représentante de l'USM Olivet fait remarquer que l'augmentation des licences pose problème dans les clubs.

Dominique PLÉE explique que les adhérents doivent prendre conscience que nos licences sont moins chères que dans un certain nombre d'autres sports, et qu'il faut absolument s'obliger à ce que nos fonds propres viennent plus des adhérents que des collectivités.

Alain JAHAN insiste sur le fait que le CNDS a diminué de 40%, et que dans le monde de l'entreprise peu d'entre elles seraient capables de remonter une telle diminution de revenu. Il demande à ce que la Fédération fasse remonter ce problème au Ministère. Il faut modifier les conditions d'accès au CNDS pour les clubs.

➤ Présentation du budget

Le budget révisé de 2018 a été établi par rapport au budget réalisé en 2017 en tenant compte des baisses de subventions d'environ 20 000€ et de l'augmentation du revenu des licences équivalente. Il est chiffré à hauteur de **1 014 350€** et **celui de 2019** à hauteur de **1 025 000€**.

Ces budgets prévisionnels sont adoptés par 10 652 voix pour, 728 abstentions et 894 voix contre, soit 12 274 suffrages exprimés pour 12499 votants.

■ **Élection du poste vacant au Comité Directeur (1 médecin)**

La Ligue n'ayant reçu aucune candidature, il n'y a pas d'élection.

■ Rapport d'activités de Liliane BILLON, Secrétaire Générale

L'année 2017 a été marquée par **plusieurs mouvements au niveau du personnel**, situation déjà évoquée par le Président lors de son intervention.

Point sur les licences

La progression du **nombre des licenciés** perdure. Depuis 2012 nous sommes passés d'un peu plus de 10 000 à plus de 12 800.

Au 31 août 2017, la Ligue du Centre-Val de Loire comptait 12 815 licenciés contre 12 369 en 2016 soit une augmentation de 3,6%.

Nous sommes aujourd'hui à 12 817.

Il y a une augmentation dans presque toutes les catégories la plus importante étant chez les Masters où le Loisir Running a apporté 186 licenciés supplémentaires. Légère baisse en Senior et Espoir où on enregistre respectivement de -38 et -14 licenciés. En BE on a exactement le même nombre et on enregistre une augmentation d'une soixantaine de licenciés dans chacune des catégories PO, EA et BABY.

Concernant la parité, nous avons toujours plus d'hommes que de femmes et ceci dans tous les types de licences sauf pour les licences Loisir Santé où les femmes représentent 77,5%.

Comme l'an dernier, les filles sont plus nombreuses dans les catégories BE (54,9%), MI (58,9%), CA (54,5%).

TCC, nous sommes à 51,9% d'hommes pour 48,1% de femmes (pour mémoire 52,7% pour 47,3% en 2016).

Les organisations de la Ligue

❖ Les **Trophées de l'Athlétisme** ont été organisés à Meung-sur-Loire, par le Comité du Loiret, le 24 novembre 2017. Nous avons choisi cette année, au niveau des athlètes de mettre à l'honneur nos jeunes. C'est ainsi que nous avons décerné des trophées dans les 7 catégories suivantes :

Junior Féminine, Junior Masculin, Cadette, Cadet, Equipe jeunes, Entraîneur, Coup de Cœur.

Nous avons, au cours de cette cérémonie, remis les **médailles fédérales**. Nous avons eu : **19 Médaillés de Bronze, 12 Médaillés d'Argent, 4 Médaillés d'Or, 2 Médaillés de Platine.**

Nous avons également récompensé les lauréats du **challenge des 10Km**, dans 8 catégories différentes : CA/JU, ES/SE, MA1, MA2-3-4 en Féminine et en Masculin.

La prochaine édition sera organisée par le **Comité du Cher**.

❖ **Différentes compétitions :**

Compétitions régionales :

Saison en salle : les différents championnats régionaux ont été organisés au Parc des expositions d'Orléans

Les championnats régionaux de cross ont eu lieu le 22 janvier à l'Ile Charlemagne à Orléans (45).

Les championnats régionaux hivernaux de lancers longs ont eu lieu le 29 janvier à Tours (37)

Saison estivale : les régionaux d'EC se sont déroulés les 13 et 14 mai à Tours ; les championnats des BE-MI le 10 juin à Bourges ; ceux des CJES les 10 et 11 juin à Vineuil ; le Challenge

Équip'athlé le 18 juin à Saran et Tours ; la coupe régionale des spécialités le 25 septembre à Vineuil et les régionaux interclubs CA-JU le 1^{er} octobre toujours à Vineuil.

Nous avons organisé 12 compétitions interrégionales et nationales :

Perche Élite Tour le 14 janvier à Orléans

Championnats de France Hivernaux de Lancers Longs les 25 et 26 février à Châteauroux

Championnats de France des 24 heures à la Marche les 4 et 5 mars à Bourges

Interrégionaux d'EC les 14 et 15 mai à Tours

Meeting Michel MUSSON le 17 juin à Blois

Demi-finale des Championnats de France CJES les 24 et 25 juin à Tours

Championnats de France CA/JU les 30 juin ,1^{er} et 2 juillet à Dreux

Finale interrégionale des Pointes d'Or BE/MI le 8 juillet à Châteauroux

Interligues CA le 9 juillet à Saran

Coupe interrégionale Équip'athlé BE/MI le 7 octobre à Saran

Challenge National Équip'athlé CA les 14 et 15 octobre à Blois

Challenge National des Ligues à la Marche le 22 octobre à Saran

Résultats interclubs :

L'A3Tours monte en N1A.

L'ECO-CJF se maintient en N1B.

L'ASFAS redescend en N2.

L'AJBO, Vineuil Sports, l'US Berry, l'ACLAM, l'AC Romorantin se maintiennent en N2.

J3 Sports Amilly monte en N2.

Le RSSC redescend en Régional 1.

LB de Châteauroux reste en Régional 1.

Nous aurons 7 clubs qui matcheront en N2 et seulement 2 clubs en N1.

Les actions de formation

Elles ont été effectuées en direction des dirigeants, des officiels, des spécialistes et des entraîneurs.

Pour les Dirigeants :

Il y a eu 34 inscrits à l'examen de dirigeants 1^{er} degré, 31 candidats ont passé l'examen et ont été reçus.

Pour les Officiels techniques :

Des actions de prorogation ont été effectuées dans les différents départements.

Pour l'examen 3^{ème} degré, nous avons 14 candidats, 10 ont été reçus et 2 gardent le bénéfice de leur écrit.

Pour le 2^{ème} degré, il y avait 56 inscrits, 42 se sont présentés à l'examen, 26 ont été nommés.

Les opérations de Diagnoform ont été poursuivies. Athénaïs DIANA a travaillé pour le développement au sein des entreprises et dans le domaine du Sport Santé.

La commission des installations sportives a continué de travailler sur le projet de la construction d'une salle. Il y a une volonté de la ville de Bourges pour aider à construire quelque chose, d'autant plus que la ville accueillera des étudiants de STAPS dès la rentrée 2018. La mairie de Vineuil semble également partante, celle d'Orléans ne bouge pas beaucoup.

Pour les structures d'entraînements

En plus du Pôle et du CRE d'Orléans, la Ligue intervient sur 2 sites avec section locale d'entraînement :

- Goal-Maël TANGUY à la section sportive du Lycée Polyvalent d'Alambert d'Issoudun
- Jeanne URIEN à la section sportive du Lycée Grandmont de Tours.

Les différentes commissions ont continué leurs actions (voir les rapports dans le compte rendu du Comité Directeur du 12 mars).

Bilan Sportif et technique

Suite aux différents mouvements du personnel, Christophe LETELLIER présente la nouvelle Équipe Technique de la Ligue et définit le rôle de chacun. L'équipe comprend :

- 2 CTS : Olivier FOUR et Christophe LETELLIER,
- 1 CTF : Xavier BRUGERRE,
- 3 Agents de développement.

Rôle des CTS et CTF

Olivier FOUR :

- Directeur de la formation : il organise, structure et valide les formations sur le territoire, coordonne l'ETR formation.
- Directeur du projet sportif en territoire : il manage et coordonne l'ETR Jeunes et l'opération Athlé 2028, Suivi Catégorie Minime.

Christophe LETELLIER :

- Directeur de la performance en territoire : il manage et gère la performance sur le territoire, suivi des athlètes listés, coordonne l'ETR performance.

Xavier BRUGERRE :

- Formation des entraîneurs en soutien d'Olivier
- Gestion des compétitions : Inscription au calendrier, extractions des qualifiés, coupe des 10Km etc...
- Développement : coordination des missions des agents de développement, suivi des conventions (CNDS, Région...), conseiller associatif au CROS (soutien au montage des dossiers Cap'Asso) etc.

Rôle des agents de développement

Goal-Maël TANGUY : Agent ressource du 18-36

- Courirenregioncentre

- ETR ½ fond-Marche
- Soutiens de clubs
- Création de nouvelles structures
- Interventions au niveau de la Section Sportive d'Issoudun

Yannick GOLLIOT : Agent ressource du 28-45

- Couriren région centre
- Site de la Ligue
- ETR Lancers
- Soutiens de clubs
- Création de nouvelles structures

Jeanne URIEN : Agent ressource du 37

- Site de la Ligue
- ETR Sauts
- Soutiens de clubs
- Création de nouvelles structures
- Interventions au niveau de la Section Sportive de Tours

Christophe LETELLIER fait le bilan de la saison sportive 2016-2017 pour les Athlètes de Haut Niveau :

Saison estivale

- 125 qualifiés aux Championnats de France
- 4 Titres, 8 Médailles d'Argent, 5 Médailles de Bronze

Saison hivernale

Cross :

- 119 qualifiés aux Championnats de France
- 2 Médailles de Bronze

Salle :

- 54 qualifiés aux Championnats de France
- 14 Titres, 4 Médailles d'Argent et 5 Médailles de Bronze.

Il présente ensuite **le Projet de Performance Fédéral**.

Le PPF est une commande publique émanant du Ministère des Sports, visant au rayonnement de la France et à l'obtention de médailles aux Jeux Olympiques de Tokyo et Paris.

L'objectif de la FFA est de rendre plus lisible la singularité du parcours de la performance et de la médaille. Chaque **territoire déclinera le PPF**.

En 2018, 31 athlètes de la Ligue sont listés par le Ministère. Trois listes de Haut Niveau (élite, sénior et relève) ouvrant des droits à des aménagements horaires (scolaire, universitaire, CIP et CAE), et à des aides personnelles. Deux listes n'ouvrant des droits qu'à des aménagements horaires pour les scolaires et universitaires : listes Espoir et Collectifs Nationaux.

Les objectifs du PPF sont de gagner des médailles et placer un maximum de finalistes dans les compétitions internationales majeures (JO, Championnats du Monde et Championnats d'Europe).

La Ligue Centre-Val de Loire doit s'inscrire dans cette démarche et avoir comme objectif supplémentaire d'augmenter le nombre d'athlètes sur les listes ministérielles et d'athlètes qualifiés aux Championnats de France. Mais également profiter de cet élan pour structurer d'avantage l'offre en équipement sportif sur la Région auprès de nos partenaires institutionnels. Cela doit être un véritable enjeu pour eux afin de pouvoir accueillir des délégations pour les JO 2024 mais surtout de développer l'athlétisme sur le territoire.

Développer une culture de la haute performance et de la gagne.

Avoir un meilleur accompagnement de l'athlète de haut niveau et de son entraîneur.

Il termine par ses mots :

« Le secret du changement : ne pas lutter contre le Passé mais construire l'Avenir ».

■ **Intervention des personnalités**

❖ Intervention de M. Pierre-Henri LAVEDAT Président du CDOS 37, représentant le CROS

M. Pierre-Henri LAVEDAT intervient au nom du CROS. Il considère que si pour cette Assemblée Générale, 88 clubs sur 95 sont représentés, cela prouve la bonne santé de l'Athlétisme. Il se réjouit des excellents résultats aux Championnats de France de Cross de Plouay. Pour lui, l'Athlétisme est une vraie école de la vie. Il est dommage que l'État, les Pouvoirs Publics oublient que, obtenir de bons résultats, ça commence à la base.

Pour le projet de salle, il faudrait que cela se fasse au niveau d'une des deux métropoles de la Région Centre-Val de Loire.

Les relations avec la DRJSCS sont très bonnes, mais la baisse du CNDS (20% de l'enveloppe totale) est préjudiciable. Les orientations drastiques du Ministère n'incitent pas les clubs à faire des demandes. Le développement d'une école de sport n'est pas éligible au CNDS.

Le Sport est à un tournant dramatique. De plus en plus de clubs vont devoir avoir 85% de fonds propres pour fonctionner. Il va falloir voir avec tous pour trouver les fonds et montrer notamment que au regard du prix de la licence et du nombre d'heures d'entraînement dispensées, celle-ci ne représente que 1€ de l'heure.

Le Sport ne sait pas se vendre et pourtant le sport rapporte plus que la culture, il faut absolument montrer l'impact économique de la pratique du sport au sein de nos clubs. Il y a un gros travail à faire au niveau des Politiques et insister également sur l'impact au niveau de la Jeunesse.

Il termine par ces mots : « Prenons soin de nos jeunes et de l'avenir ».

❖ Intervention de Mme DUBOIS Adjointe au Sport de la Mairie de St Aignan/Cher

Mme Dubois présente les excuses de M. le Maire et nous remercie d'avoir choisi St Aignan/Cher pour la tenue de notre Assemblée Générale. Elle rappelle que la municipalité s'attache à aider ses associations. Elle se réjouit du dynamisme du club local grâce à son Président et toute son équipe. Il y a un nouveau projet pour cette année, celui de la « corrida de la bernache » en octobre jouté à une fête dans la ville.

❖ Intervention de M. Louis REDON Vice-Président du Conseil Départemental

M. Louis REDON nous souhaite la bienvenue à BEAUVAL.

Il affirme que les temps sont durs économiquement, les départements doivent faire face à des dépenses sociales importantes. Ils n'ont plus la Compétence Sport, mais aident les associations dans leur fonctionnement et l'organisation d'évènements, ces organisations étant l'occasion de faire venir des gens sur notre territoire.

Il nous remercie pour le travail effectué à la Ligue et nous félicite pour les bons résultats, notamment pour ceux obtenus dernièrement par les athlètes du Loir-et-Cher.

Il nous souhaite une belle saison.

❖ Intervention de M. Jean-Pierre CHARLES GUIMPIED Conseiller Régional

M. Jean-Pierre CHARLES GUIMPIED présente les excuses de M. François BONNAUD Président de la Région et de M. Mohammed MOULAY Vice-Président chargé des Sports.

Il rappelle que le Sport fait partie des Compétences de la Région. Il regrette la baisse drastique du CNDS et des emplois aidés. Il confirme la poursuite du dispositif Cap'Asso, mais souligne que les subventions ne sont pas extensibles. Pour la présentation des dossiers il est préférable de demander l'appui d'un élu Régional.

La Région intervient sur l'aide matérielle pour l'organisation des compétitions (mise à disposition du car podium par exemple).

Pour l'encadrement dans les clubs, il serait bien de passer du statut de bénévole à un statut réel et juridique avec une véritable reconnaissance.

Pour la salle, le Conseil Régional soutiendra le projet à condition qu'une collectivité territoriale le soutienne. C'est maintenant, avant Paris 2024, qu'il faut que ça se fasse. Les Agglomérations doivent s'engager réellement.

Il nous souhaite une bonne journée à BEAUVAL.

❖ Intervention de Mme Christine MANNEVY représentante de la Fédération

Mme Christine MANNEVY présente une situation de la FFA. Le nombre de licenciés augmente régulièrement de 2 à 5%. Au 31 août 2017 la FFA comptait 307 852 licenciés soit une augmentation d'environ 71 000 en 5ans.

La Fédération comprend 85 cadres techniques et 75 salariés.

Il y a une présence médiatique forte sur tous les évènements avec une audience record lors des Championnats.

Nous voulons être performants en 2024.

Il est nécessaire que les clubs fixent des cotisations leur permettant de moins dépendre des subventions pour fonctionner et que tout acteur soit licencié.

Pour une meilleure reconnaissance du bénévolat, il faut développer les formations en s'appuyant des organismes en liaison avec la FFA.

Pour le plan de développement 2020-2024, il y a plusieurs secteurs dans lesquels les commissions fédérales et les Ligues auront un rôle déterminant :

- Nomination d'un référent, membre du Bureau Fédéral, auprès de chaque Ligue ;
- Développement du Running et du Pass-évent ;
- Politique événementielle de proximité en lien avec Paris 2020 ;

- Placer un maximum d'athlètes dans les compétitions internationales.

Mme MANNEVY félicite tous les dirigeants, officiels, entraîneurs et bénévoles de la Ligue et réaffirme la nécessité de la construction d'une salle pour laquelle elle fera remonter le problème auprès de M. André GIRAUD, Président de la Fédération pour solliciter son aide.

Alain BUTTÉ reprend la parole pour excuser l'absence des trois anciens Présidents de la Ligue : MM Jean-Pierre BOUTANT, Fernand PELLETIER et Christian ROGGEMANS.
Il termine par cette maxime : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès ».

■ Signature de la Convention avec le Crédit Mutuel

Mme Sylvie PORTE se déclare ravie de conclure notre Assemblée Générale par la signature d'une convention entre le Crédit Mutuel dont elle est la Directrice et la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme. Cette convention est à hauteur de 4 000€ pour cette 1^{ère} année, par ailleurs pour tout nouveau client il y aura un versement de 50€ sur la licence de l'année en cours ainsi que 50€ pour son club.

Elle rappelle que le Crédit Mutuel essaie de soutenir les associations au niveau des conseils juridiques, fiscaux et comptables.

Elle est admirative de voir le nombre de personnes qui œuvrent dans les associations et engagent les dirigeants à se rapprocher de leur agence locale du Crédit Mutuel.

La séance est levée à 12h30.

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Liliane BILLON